

Bulletin d'information municipal

La Croix aux Mines

N° 13

-

Janvier

2018



SOMMAIRE

EDITORIAL

Le mot du Maire p.2

VIE COMMUNALE

Voeux du maire p.3-4

Cérémonies patriotiques p.5

Ecole p.6-9

Ordures ménagères p.10

Programme routier p.11

Parking salle polyvalente p.12-13

CCAS p.14-15

Réunions de conseil p.16-19

Vie communale p.20-21

Etat civil p.22

VIE ASSOCIATIVE

ORGOCAM p.23-25

Chorale du Val de Galilée p.26

AMEPACAM p.27-28

ASMAC p.29

Jeunesse cruciminoise p.30

Sports & loisirs p.31-32

Chasse p.33

Alchemille p.34

La Croix aux Vignes p.35-36

Amicale des sapeurs pompiers p.37

Album Photos "Jardin de trapelune" p.38

Recette p.39

Histoire d'une clef p.40

Calendrier p.41

Calendrier des réservations de la salle polyvalente disponible sur le site internet www.lacroixauxmines.net

Nouveau



BULLETIN MUNICIPAL - Numéro 13 Janvier 2018

Journal réalisé avec la participation du maire Jean-Yves AUZENE, du conseil municipal et des associations



Infos Pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture:

Du Lundi au Vendredi de 9h à 11h30

Samedi matin sur rendez-vous avec Mr le Maire et/ou les adjoints

Contact:

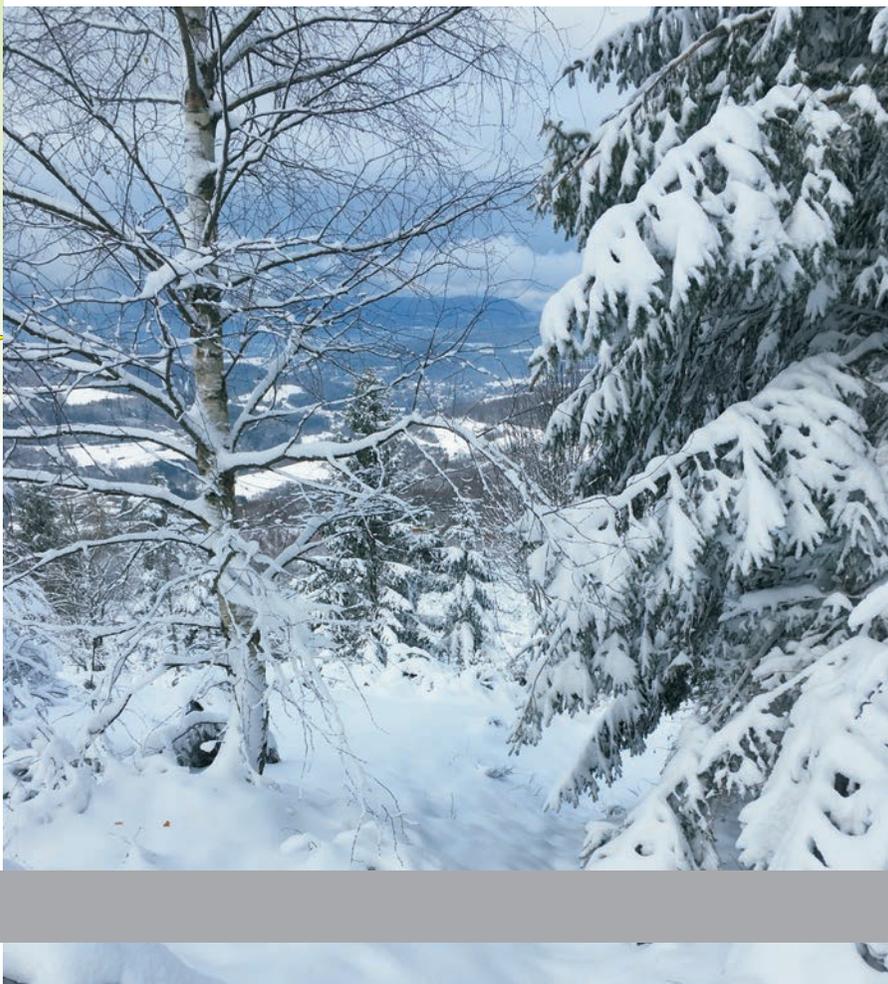
TEL: 03.29.51.78.35

E-Mail: mairie.croixauxmines@wanadoo.fr

web: www.lacroixauxmines.net

En cas d'urgence vous pouvez joindre:

Le Maire au: 06.78.95.09.69



Le mot du Maire



Chers Cruciminoises, Cruciminois

2017 fut l'année de tous les changements avec plusieurs élections mais aussi avec l'entrée de la commune dans la nouvelle communauté d'agglomération de Saint-Dié des Vosges composée de 74 communes, 80000 habitants. En 2020 pratiquement toutes les compétences seront transférées à la communauté d'agglomération comme l'eau (peut-être par obligation) et l'assainissement, la gestion des ordures ménagères, les transports ou le service urbanisme permis de construire.....

L'avenir de nos Mairies, voire de nos communes, est incertain et en ce qui me concerne je ne suis pas fan de ces communautés et contre les regroupements. Nous pouvons réaliser de belles choses entre communes sans pour autant ne plus être maître de ses décisions ni de la gestion de sa municipalité.

Le conseil municipal a donc décidé de réaliser certains aménagements sur plusieurs années, continuer la rénovation de nos routes, terminer l'aménagement du parking de la salle polyvalente, démarrer la remise en état et l'amélioration de l'isolation de la salle polyvalente et l'aménagement de la place Saint-Nicolas. Je remercie les adjoints et conseillers municipaux de leur soutien et d'assumer comme moi toutes les décisions prises pour le bien de notre village et de ses habitants.

Je profite de cet article pour remercier toutes les associations et tous leurs membres pour tout le travail et toutes les animations réalisées qui permettent de rendre notre village très vivant et dynamique comme vous pouvez le voir dans ce bulletin mais également sur notre nouveau site internet.

Cruciminoisement

Jean Yves AUZENE



Cérémonie des voeux

Extrait du discours des voeux du maire 2018:

“Aujourd'hui vendredi 5 janvier 2018 est un jour d'anniversaire, c'est ma dixième réception des vœux, déjà dix années passées à transformer notre village, à augmenter les taxes et le prix de l'eau avec plusieurs de mes conseillers qui se trouvent derrière moi (les plus résistants). D'autres ont participé d'une à huit années et 6 mois pour les petits jeunes, Abel MONIN, Mireille DE LEONARDIS, Florian VILLAUME, Damien TURANSKY et Gina DE LUCA élus fin juin. Bravo à eux d'avoir eu le courage de se présenter.”

“En 2018, projet de continuer la remise en état de notre salle polyvalente, isolation et bardage des murs extérieurs, isolation par l'extérieur du toit et changement des tuiles qui ont trente ans, modification du hall d'entrée avec mise en place d'un WC handicapé, changement des fenêtres et des portes. Subventions de 90% sur la fourniture et pose de l'isolation des murs et du toit et 90% sur la fourniture et pose des fenêtres et portes par le pays de la Déodatie. Le cout de ces travaux s'élèvera à 300000€ TTC hors subventions et retour TVA.

Projet également de continuer la remise en état de nos routes, plusieurs routes du Chipal et gravillonnage des routes neuves pour les protéger. Nous avons déjà remis en état 4 routes, chemin des grandes gouttes, chemin des frères Claude route de Sadey, chemin de la Caluche et chemin de la Gasse pour un montant total de 400000€ TTC malheureusement très mal subventionnées par le conseil départemental à hauteur de 9% en 2017. Les aides du conseil départemental diminuent pour les communes pour réaliser des aménagements départementaux comme la route du col de Mandray et la fibre optique et c'est logique”.





Cérémonie des voeux



Monsieur Gilbert GABOUREL

Au nom de la commune de la Croix aux Mines que vous faites connaître grâce au musée et à la galerie St Joseph, au nom de tous les Cruciminois, au nom de tous les mineurs, du patrimoine minier que vous avez sauvegardé en créant des sentiers de randonnées, en ouvrant la mine saint Joseph puis le musée de la mine de plus en plus visité, j'ai l'honneur et la fierté de vous remettre la médaille communale de La Croix aux Mines.

Monsieur Jean SPIRY

Au nom de la commune de La Croix aux Mines et de tous ses habitants, au nom de notre belle Eglise dont vous racontez si bien l'histoire, ses tableaux et ses détails, au nom de tous les gens qui apprécient votre voix à la chorale mais aussi vous écouter raconter des histoires drôles, au nom de tous les jeunes pour avoir été le trésorier de leur association pendant 8 ans, j'ai l'honneur et la fierté de vous remettre la médaille communale de La Croix aux Mines.

Les employés communaux, de nombreux membres du conseil municipal et du CCAS ainsi que des conjoints on passé une grosse partie de la journée à préparer la salle polyvalente et les nombreux amuses bouches distribués au cours de la cérémonie





Cérémonies patriotiques

Un grand merci aux membres de la section UNC-AFN de La Croix-aux-Mines qui dirigent les différentes cérémonies patriotiques du village. Ces cérémonies sont rehaussées par la présence des sapeurs pompiers de centre d'intervention des quatre communes, de l'harmonie municipale de Ban de Laveline et de la chorale du Val de Galilée.



1918 ... 2018

Une cérémonie particulière sera célébrée avec dépôt de bougies par les enfants.

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale la municipalité associée à une équipe de passionnés proposeront une exposition consacrée à la grande guerre.

Rendez-vous le 11 novembre 2018 à la salle polyvalente

ECOLE



L'école

Année 2016-2017



Vendredi 8 Décembre 2017 - Saint-Nicolas ... Et Père Fouettard

Invité par la section Bûre de l'ASCB, Saint-Nicolas et Père Fouettard sont venus voir les enfants.



ECOLE



L'école

Année 2017 /2018

Effectif total: 130 élèves

Directrice: Nathalie GROSGEORGE

Ecole: Tél **03.29.51.95.87**

Service communal de garderie-cantine: Tél **03.29.51.68.33**

Classe de Cécile MOUCHOT

17 PS et 7 MS (24 élèves)

Classe de Patricia FERRY

8 MS et 15 GS (23 élèves)

Classe de Véronique MICHEL

17 CP et 1 CE1 (18 élèves)

Classe de Anne GAUDEL-ANDRE

11 CE1 et 9 CE2 (20 élèves)

Classe de Marie GEOFFROY / Cédric PETITDEMANGE

6CE2 et 16 CM1 (22 élèves)

Classe de Nathalie GROSGEORGES / Julie KECH

5 CM1 et 18 CM2 (23élèves)

Mardi 19 septembre 2017 - Prévention routière pour les Cm2

Avec le soutien du Conseil Départemental des Vosges, de la municipalité et de la gendarmerie, l'Association départementale de la Prévention Routière a organisé une demi-journée d'épreuves pour les Cm2.

Deux gendarmes sont venus faire passer aux élèves des épreuves théoriques en classe et des épreuves pratiques sur un circuit pédagogique dans la cour. Suite à ses performances à vélo, Paul JONET a été

sélectionné pour concourir à la finale départementale, qui se déroulera en juin 2018 à Epinal. Félicitations et bonne chance pour représenter l'école de Ban-de-Laveline.





L'école

Vendredi 6 octobre 2017 - Remise des tablettes numériques

Les élèves de l'école et leurs enseignants ont reçu Yann KEHL, inspecteur de l'éducation nationale et Stéphane DEMANGE, maire de Ban-de-Laveline, venus leur remettre "officiellement" les 12 tablettes numériques mises à leur disposition depuis quelques semaines déjà.

L'achat de ces tablettes, d'un coût de 8000 euros, a été financé à parts égales par l'éducation nationale et par la commune. Cet équipement numérique est à disposition de toutes les classes de l'école, de la maternelle au Cm2, et représente un support d'enseignement complémentaire aux moyens traditionnels. Il permet aux enfants de s'exercer tout en respectant leur propre rythme d'apprentissage, de s'autoévaluer (ce qui crée une dynamique de progression). Quand aux enseignants, ils peuvent repérer les difficultés individuelles dans l'acquisition de certaines compétences.



Vendredi 17 novembre 2017 - L'école est baptisée "école Simone VEIL"

Cette date restera gravée dans la vie de la commune comme étant celle du baptême de la nouvelle école, ouverte depuis septembre 2012. Peu après le décès de Simone Veil, le conseil municipal décidait de donner son nom au groupe scolaire de la commune.

Et cela pour trois raisons essentielles:

- Tout d'abord, le nom de Simone Veil évoque la résistance à l'oppression nazie. Survivante de la déportation, elle consacra une partie de sa vie à la mémoire de cette dramatique page de l'histoire, afin que jamais cela ne se reproduise.

- Ensuite parce que Simone Veil a été la première présidente du parlement européen. L'Europe est souvent décriée aujourd'hui, mais rappelons nous que son but premier est de garantir la paix par la coopération entre les peuples. Si nous avons connu plus de 70 ans de paix sur notre vieux continent, ce qui ne s'était jamais produit auparavant dans l'histoire, c'est bien du fait de la construction européenne et de la mise en commun d'intérêts qui jusque-là étaient opposés.

- Enfin, Simone Veil est l'emblème de la défense des droits des femmes et de leur émancipation. Jamais elle n'a reculé devant les difficultés pour faire avancer ses convictions, s'opposant parfois à son propre camp, notamment sur le droit à l'avortement. Elle était une femme décidée, charismatique et qui a su convaincre et rassembler des personnes très différentes autour de ses combats.

ECOLE

s femmes
Parlement Européen

L'école

La reconnaissance lui est venue d'abord par son élection à l'Académie Française, et, par décision du Président de la République, de son transfert prochain au Panthéon.



Les élèves de l'école sous la conduite de leurs enseignants et notamment de la directrice Nathalie GROSSEGEORGE, se sont pleinement investis dans le baptême de leur école: Ils ont réalisé collectivement un exposé richement documenté sur la vie et les actions de Simone Veil, et l'ont présenté aux personnes présentes.

L'ensemble des élèves a ensuite interprété le Chant des Marais, adaptation française d'un chant allemand, hymne à la résistance contre le nazisme. Cette sympathique matinée s'est terminée dans la cour de l'école par un goûter offert aux élèves par la municipalité.

"Par ce baptême, tous les élèves qui seront scolarisés dans cette école, ainsi que leurs parents, seront sensibilisés à la mémoire de cette très grande dame." Stéphane DEMANGE maire de Ban-de-Laveline.



Ordures ménagères.

Des zones de stockage ont été aménagées par nos employés municipaux pour les résidences principales chez qui le camion ne peut pas passer, suite à de nombreuses demandes toutes ces résidences sont dotées d'un bac individuel.

Toutes les résidences secondaires sont regroupées sur l'aire de stockage derrière la salle des fêtes et conservent leur badge.

Les sacs jaunes ne doivent être déposés que la veille du jour de ramassage, soit tous les mercredis de semaines paires.

Un conteneur à verre à été mis en place sur l'aire de stockage de l'usine.

Il est demandé à chaque utilisateur de ces lieux de les respecter et de les faire respecter, toute personne constatant une infraction est tenue de le signaler en mairie, toutes ces incivilités ont un coût et ce coût est répercuté à tous les habitants de la commune.



Aire de stockage: Sadez



Aire de stockage: Chipal



Aire de stockage: Centre



Aire de stockage: Schappe

Des caméras seront installées et permettront de mieux contrôler les dépôts sauvages et les dégradations, celles-ci sont uniquement dirigées sur les aires de stockage et les bâtiments communaux.

Programme routier.

Le programme routier de remise en état de nos routes communales continue, après la remise en état du chemin des grandes gouttes et du chemin des frères CLAUDE en 2015, la remise en état du chemin de la Caluche et du chemin de la Gasse en 2017, le conseil municipal a décidé de poursuivre le programme routier avec, en urgence, le gravillonnage des routes rénovées mais aussi du chemin du champ de l'épine.

Une étude est en cours pour la remise en état du chemin des blancs prés et du chemin de l'école au Chipal. Déjà 425 000€ ont été dépensés pour nos routes avec malheureusement très peu de subventions, 9% par le conseil départemental.



La Gasse



Les frères Claude



Les grandes gouttes



Chemin de l'école au chipal



Les blanc prés



Parking salle polyvalente.

Démarré en Mars 2017, l'aménagement du parking de la salle polyvalente se termine. Travaux très importants d'un montant total de 400 000€ et un coût total pour la commune de 200 000€ (140 000€ de subventions et 60 000€ de retour de TVA). Huit mois de travaux pour la pose de 1100m² de pavés, 70ml de mur de soutènement, 60ml de marches en granit, 230ml de bordure en granit, 360 ml de bordure béton, 600m² de trottoir soit 400ml, 165 tonnes d'enrobé pour le parking à l'arrière 200m de réseau pluvial et 200ml de réseau éclairage public pour alimenter 8 candélabres. Mais aussi l'aménagement paysager, la mise en conformité de l'assainissement qui a permis également de raccorder l'atelier municipal, de gérer l'emplacement des ordures ménagères et enfin la mise en place de l'accès des personnes à mobilité réduite à l'avant et à l'arrière de la salle polyvalente. Ces travaux d'aménagement du bourg ont amélioré la sécurité grâce au rétrécissement de la largeur de la route départementale, en créant des trottoirs plus larges et aux normes, en posant un ralentisseur et en limitant la vitesse à 30km/h dans le chemin de la Gasse mais aussi en créant un arrêt bus plus adapté et beaucoup plus sécurisé car éloigné de la route. Nous rappelons que l'utilisation de ces parkings est uniquement prévue pour les locations de la salle polyvalente. Le conseil municipal remercie vivement, pour l'excellent travail réalisé, Thibaut LOCATELLI bureau d'études D2R2, les entreprises PASQUIER terrassement travaux publics, Daniel GERARD, éclairage public, BARADEL aménagement paysager et SPS BTB Jean Luc LAURENT pour la sécurité du chantier.

Pour autant, les travaux d'amélioration de la salle continuent avec la rénovation du toit en posant un isolant par l'extérieur et en changeant les tuiles, avec l'isolation et le bardage des murs extérieurs, la modification du hall d'entrée et le changement des fenêtres et des portes extérieures. Tous ces travaux permettront d'améliorer le rendement thermique de notre salle polyvalente et ainsi diminuer les dépenses de fonctionnement.



VIE COMMUNALE



Parking salle polyvalente.





VIE COMMUNALE:
CCAS



Ccas.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Sous la présidence de Jean-Yves Auzène (maire) et la vice présidence de Liliane Voinson, le CCAS est aujourd'hui composé de Josette Auzène, Muriel Lopes, Claude Seeleuthner, Elisabeth Thomas, Annie Vilmain, Laurence Vilmain et Michaël Villaume.

Repas Dansant

Afin de participer au budget de fonctionnement du CCAS ses membres organisent chaque année un repas dansant. Cette année ainsi qu'en 2016, un couscous animé par l'orchestre evolution.



Barbecue

Quand la disponibilité de la salle polyvalente et de ses membres le permet, le CCAS a décidé d'organiser un barbecue au cours de l'été pour les personnes âgés de 70 ans et plus. Ce repas offre une nouvelle possibilité à nos aînés de passer une agréable journée ensemble.





Ccas.

Repas annuel des aînés

Comme chaque année, à l'approche des fêtes, une cinquantaine de convives se sont réunis à la salle polyvalente pour le traditionnel repas du CCAS. Ce repas était placé sous la présidence de Mme Jeanine Antoine et Mr Jean Spiry doyens de la journée, un présent leur a été remis.

Les convives ont apprécié la décoration des tables et de la salle, ainsi que le repas préparé et servi par les membres du CCAS eux même. Tout le monde fut ravi de ce moment de partage placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur comme savent encore le faire les associations des petites communes rurales.



2016

2017



Conseil municipal.

Le Février 2017

Autorisation du droit des sols

A compter du 1er Janvier 2017, la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) ne sera plus effective pour les communes compétentes situées dans des EPC1 de 10 000 habitants et plus. La Communauté de Communes de Saint-Dié-Des-Vosges propose d'apporter une assistance aux communes compétentes du territoire en mettant en place un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération. Précise que la commune conservera les attributions suivantes :

Enregistrement des dossiers (dépôts)

Notification des actes aux pétitionnaires (dossier incomplet, décision)

Les sources

Le conseil provisionne la somme de 5000€ à l'estimation des dépenses concernant les indemnités éventuelles de servitude dans le cadre des dépenses de la procédure et des travaux liées à la protection des sources.

Réglementation de la location

Le conseil municipal décide que les personnes ayant des retards de paiement, salle polyvalente, distillerie, lot de bois, factures d'eau potable et autres.

Ne seront plus éligibles, quel que soit les locations de la commune, à les louer.

Amortissements

Un nouveau tableau d'amortissement a été proposé par Mr le Maire et adopté par le conseil municipal. Il permet chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement S'agissant du calcul des dotations aux amortissements, Monsieur le Maire précise que : la base est le coût d'acquisition ou de réalisation de l'immobilisation (valeur toutes taxes comprises).

Conseil municipal.

Le 07 avril 2017

Le Conseil Municipal, adopte le budget primitif du budget général arrêté ainsi comme il suit : Equilibre entre les dépenses et recettes de fonctionnement à 61 1472,61 euros. Equilibre entre les dépenses et les recettes d'investissement à 813646,75 euros

Le Conseil Municipal, adopte le budget primitif du budget EAU arrêté ainsi comme il suit : Equilibre entre les dépenses et les recettes de fonctionnement à 102893,97 euros. Equilibre entre les dépenses et les recettes d'investissements à 61772,33 euros

Le Conseil Municipal, adopte le budget primitif du budget Forêt arrêté ainsi comme il suit : Les dépenses à hauteur de 24250 euros, les recettes de fonctionnement de l'ordre de 144503,57 euros. Pas de dépenses/recettes d'investissement.

Le conseil municipal fixe les taux des taxes locales comme suit :

Taux de taxe d'habitation : 24.02 %

Taux de taxe foncière sur le foncier bâti : 8.40 %

Taxe foncière sur le foncier non bâti : 29.06 %

Le conseil municipal diminue les frais de représentation du maire. Le conseil municipal accepte de reprendre 1 contrat CUI en vue de réaliser des travaux dans la forêt communale et autres. La durée hebdomadaire sera de 30 h.

Achat d'une parcelle n° 511 de 3550 m² pour un montant de 2000€.

Le 05 mai 2017

Le conseil municipal décide d'annuler les titres des années antérieures du budget eau, ils seront imputés au compte 673 :

Le conseil municipal accepte de reprendre 1 contrat CUI. La durée hebdomadaire sera de 20 H, pour une période de 1 an.

L'agent réalisera des tâches, d'entretien et gestion des bâtiments communaux.

Le conseil municipal décide suite au procès qu'il lui est intenté relatif au Plan Local d'Urbanisme de confier la défense des intérêts de la commune, devant le Tribunal administratif de Nancy avec l'aide d'une avocate.

Le conseil municipal accepte 2 avenants relatifs à l'entreprise Gérard d'une part, pour l'éclairage public supplémentaire soit 5313 euros TTC. L'entreprise Pasquier pour création du nouveau parking derrière la salle d'autre part d'un montant de 63451 euros TTC.

Le 3ème avenant concerne la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de ce parking de l'ordre de 2060 euros.

Le conseil municipal accepte la vente du terrain section B n°334 superficie de 1570 m².

Conseil municipal.

Le 23 juin 2017

Diverses décisions modificatives relatives au budget.

Réception de la facture des frais d'avocat concernant le procès « PLU » de l'ordre de 9000 euros.

Vu l'accroissement temporaire de travail,

Le conseil municipal décide de modifier les contrats CUI de M. Daniel MINOUX et de M Jean Pierre Durain initialement de 30 h hebdomadaire, à 35 heures.

Le conseil décide pour la rentrée 2017/2018 de prendre à sa charge les vignettes de transport scolaire du 2ème et 3ème trimestres des élèves du collège et du lycée.

La vignette du 1er trimestre sera à la charge des familles.

Le conseil municipal accepte d'installer de la vidéo surveillance dans la commune

Vente de la parcelle B334 à 0,20 cts d'euros le m2.

Le conseil municipal apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

Le 07 septembre 2017

Diverses décisions modificatives relatives au budget.

PROGRAMME D ACTIONS PROPOSE PAR L ONF POUR EXERCICE 2017

Conformément a l'application du régime forestier et de la charte de la forêt communale, l'ONF a établi le programme d'actions au titre de l'exercice 2017 pour les travaux à entreprendre en forêt communale.

Le conseil a pris connaissance de l'ensemble des actions qu'il y a lieu d'entreprendre dans la forêt pour l'année 2017 et l'accepte selon l'annexe joint du programme 2017 avec mentions rayées.



Conseil municipal.

Le 13 octobre 2017

Délibération portant sur la mise en place d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Le RIFSEEP comprend deux parts qui peuvent être cumulatives mais différent dans leur objet :

·L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle,

Le complément indemnitaire annuel (CIA) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent et qui présente un caractère facultatif. Le Maire propose de déterminer les critères d'attribution du RIFSEEP suivants :

Le RIFSEEP est attribué aux agents titulaires, stagiaires et (le cas échéant) contractuels de droit public exerçant les fonctions du cadre d'emplois concerné.

Les cadres d'emplois concernés par le RIFSEEP sont :

Les adjoints administratifs territoriaux, agents de maîtrise territoriaux et les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Modalités d'attribution du RIFSEEP.

Vente parcelle section A n°1033



VIE COMMUNALE:

Rapprocher et rassurer.

Les militaires de la communauté de brigades de Fraize-Corcieux tiennent à vous rappeler qu'ils sont à votre service pour vous accompagner et vous conseiller. Ils souhaitent recentrer le contact avec la population au cœur de leur action.



De nombreux dispositifs visant à protéger les citoyens ont été mis en place et demeurent à ce jour peu connus ou peu utilisés. Il faut notamment retenir, les dispositifs : « tranquillité seniors », visant à protéger nos anciens, « tranquillité vacances », visant à se protéger des cambriolages, ainsi que tous les autres dispositifs de prévention de la malveillance, mis en œuvre au quotidien par vos gendarmes, par un contact avec les commerçants, les élus, la jeunesse....

Tous ces dispositifs sont gratuits et font partie de l'essence même de la mission de la gendarmerie nationale, qui est et demeure la protection des personnes et des biens. Malgré toutes les évolutions des moyens d'enquêtes et d'identification, rien ne peut se substituer à l'œil de chacun. C'est ensemble que nous pourrons mieux avancer et lutter ainsi contre l'isolement et le sentiment d'insécurité.

Nous nous tenons tous à votre disposition tant lors de nos surveillances qu'à nos bureaux.

Semaine des arts 2016.



C'est Joëlle MARGRAITTE de Ban de Laveline qui remporta le prix de la municipalité lors de cette semaine des arts.

VIE COMMUNALE:

Fleurissement.



Simone Dieudonné.

Lors de leur visite Liliane Voinson et Josette Auzène membres du CCAS ont offert un présent à Simone DIEUDONNE.

Agée de 96 ans Simone DIEUDONNE est la doyenne de la commune.





VIE COMMUNALE:
ETAT CIVIL

Etat civil.

Bienvenue

Clara VILLAUME le 15/09/2017 de Florian Villaume et Marina Tisserant

Emmy BORRELLY le 14/11/2017 de Jérémy Borrelly et Alison Olmann

Décès

Mme **Solange DOTTI** le 10/03/2016

Mme **Claudine CLEMENT** le 13/03/2016

Mr **Patrick ANTOINE** le 02/04/2016

Mr **Pierre Jean CHOPAT** le 19/05/2016

Mr **André CHOPAT** le 08/07/2016

Mme **Marie ANCEL** le 13/11/2016

Mr **Jacques KELDENICH** le 17/04/2017

Mme **Marthe RATTIAIRE** le 18/04/2017

Mme **Camille ARNOUX** le 14/05/2017

Mr **Lucien MARTIN** le 15/10/2017

Mr **José BRANDAO** le 11/11/2017

Mme **Andrée LOUIS** le 24/12/2017

Mariages

Manuel DE FREITAS et **Sylvette Jackie GUARISCO** le 02/04/2016

Sébastien LAURENT et **Cindy HELBOURG** le 18/06/2016

Patrice HABERER et **Nathalie OBRECHT** le 22/07/2017

Fabien LEJAL et **Patricia LUDDENS** le 24/02/17

Pierre STAHL et **Brigitte MERVELET** le 18/03/17

Jean Paul ERAHRDT et **Carine BRIGNON** le 23/12/2017

Pacs

Florian OGIER et **Morgane PETIT**

ORGOCAM.

Restauration et exposition du mécanisme de l'ancienne horloge du clocher

Le mécanisme construit au XIX^e siècle par les frères GUGUMUS a été entièrement rénové par Gérard MANGEL. Le mécanisme remis à neuf et protégé dans une belle armoire fabriquée par Claude PERRIN a trouvé sa place dans le porche de l'église. Il fonctionne parfaitement et fait l'admiration des visiteurs. Merci à tous ceux qui ont oeuvré à cette réalisation.

Traitement des bancs de l'église

L'association a acheté 3 bidons de 60 litres de produit insecticide pour une dépense de 1318 €. La remise en état du plancher reste toujours en question .

Nettoyage de l'église

lundi 27 mars par une douzaine de bénévoles

Réparation de vitraux du Choeur:

2 vitraux présentaient des cassures. Les réparations furent effectuées par l'entreprise « Le Vitrail » de La VOIVRE courant avril. La facture de 1796 € a été réglée par l'association.



Concert le dimanche 2 avril

par le groupe "CORS ET ACCORDS" de Cornimont à l'église Saint Nicolas. Les deux cents personnes présentes ont pu apprécier différentes pièces écrites pour cor des Alpes. Jean-Marie MOUGIN s'installa ensuite à l'orgue CHAXEL pour accompagner les cors qui dialoguèrent ensuite avec l'accordéon dans 3 morceaux très enlevés.

Le nombreux public ravi par cette belle prestation fit une énorme ovation aux sept sonneurs qui furent rappelés plusieurs fois. Parmi l'assistance, Jean-Yves AUZENE maire de la commune accompagné de Michaël VILLAUME adjoint, Jean-Marie LALANDRE conseiller régional et l'abbé François SCHNEIDER curé de la paroisse.



Pèlerinage du Bon Bernard de Bade sous la présidence de Monseigneur Didier BERTHET. Le culte ancestral du Bon Bernard amené à La Croix aux Mines par deux mineurs en 1529 et célébré chaque jeudi de la Fête Dieu, attirait autrefois beaucoup de monde. Afin de soutenir le maintien des traditions liées au riche passé minier de la commune et à la foi de ses habitants, l'association souhaita dynamiser ce pèlerinage qui revêt un caractère solennel puisque Monseigneur Didier BERTHET évêque du diocèse célébra la messe le jeudi 15 juin à 10h et bénit les aliments apportés par les pèlerins.

Ce fut une journée mémorable pour la satisfaction des 120 personnes présentes à l'office et à la bénédiction des aliments. Le repas organisé par l'association à la salle polyvalente a réuni 90 convives dont JY AUZENE, tous heureux de partager ce moment avec Monseigneur BERTHET et plusieurs prêtres du secteur.

Visites de l'église : Plusieurs visites individuelles ont été effectuées ainsi que 3 visites de groupes en septembre. (Une trentaine de personnes de l'Université de Fribourg le 9 septembre, deux bus de 55 et 29 personnes des sociétés horticoles de Nancy et Metz venus visiter le jardin de TRAPELUNE le 16 septembre)

Solennité de Saint Nicolas : dimanche 3 décembre à 11h



Projets 2018

- L'assemblée générale ordinaire aura lieu le samedi 17 mars 2018 à 10h à la salle polyvalente.
- Exposition de vestiges de la pierre tombale de l'abbé MILLAN. Les 4 morceaux de pierre en grès ont été ramenés à l'église pour y être exposés.
- Exposition d'une croix de cimetière du XVIII^e siècle

Marie-Claude PERRIN

Chorale du Val de Galilée.

L'année 2017 fut bien remplie pour la vingtaine de choristes du Val de Galilée présents en nombre dans les églises de nos villages pour animer les offices accompagnés par nos organistes. Chacun a fait le maximum pour se rendre disponible lors des célébrations d'obsèques afin de prendre part aux deuils des familles.

Le pèlerinage du Bon Bernard de Bade fut un grand moment pour le groupe qui fit de son mieux pour honorer la présence de Monseigneur BERTHET.

Au cours d'une sortie d'été, les choristes visitèrent la classe musée de 1957 à Fraize et firent une page d'écriture sous la surveillance du maître d'école en blouse grise.

Les choristes fêtèrent leur patronne Sainte Cécile le dimanche 19 décembre à l'église Saint Nicolas puis partagèrent un bon repas dans un restaurant de la région.

La chorale a eu le plaisir de participer aux cérémonies patriotiques du secteur les 8 mai et 11 novembre comme elle le fait depuis plusieurs années.



Amepacam.

Notre bibliothèque est devenue médiathèque (CD) et ludothèque (jeux). Elle est installée dans une salle lumineuse, agréable, avec une vue imprenable au dessus de la mairie. Nous avons une belle collection de livres, romans, biographies, local, policiers, livres écrits en gros caractères, documentaires, revues....et une grande variété de BD et livres pour enfants, qui peuvent être empruntés ou consultés sur place. Nous remercions les personnes qui nous en donnent régulièrement. Ces ouvrages sont renouvelés tous les trimestres par la BDP, basée à Etival. Vous pouvez même réserver un titre particulier.

Le prêt est GRATUIT pour les personnes de la commune ou de l'extérieur. Les 8 bénévoles de l'AMEPACAM la gèrent avec dévouement.

Nous vous accueillons tous les vendredis de 14h à 18h. Nous organisons des activités les vendredis des semaines paires pour les enfants d'âge scolaire de 14h à 16h. Les vendredis des semaines impaires, les adultes qui désirent partager un moment de convivialité (discussions, information, jeux de société, sorties, activités diverses...)

Nos activités passées :

Pour les adultes : « Sortie ail des ours » Jeux (scrabble, rumicub...), rencontre avec l'auteur Elise FISCHER, exposition sur l'école

Nos séances théâtrales :

Février 2015 : « Folle maison » avec la troupe Pascal Simon de Gérardmer

février 2016 : « Il court, il court, le muret » avec la troupe du Rouge Ruisseau de Taintrux

Février 2017 : « Pension complète » avec la troupe des compagnons du Neuné de Corcieux

La grande soirée irlandaise en novembre 2016 avec diaporama, cours de cuisine, repas irlandais, concert « Atlantic Square »

Pour les enfants :

Activités manuelles (Noël, fête des mères...), Jeux collectifs, sorties (la ferme de Mr Beaux, contes et légendes, écloserie, le camp celtique....Cuisine sauvage, sortie raquettes, visite musée du train et la piste de Zim et même une boum pour fêter les vacances !!

Nous avons participé à la fête médiévale avec un atelier d'enluminures.

Le 24 novembre 2017 à 19h à la salle de la mairie :

Dans le cadre des « rencontres avec....la nuit » vernissage des dessins d'enfants, jeux et dégustation dans la pénombre !

Le samedi 10 février 2018, en soirée :

La troupe « les compagnons du Neuné » viendra nous présenter sa nouvelle pièce de théâtre de boulevard. Nous espérons vous compter nombreux à nos activités afin que perdure notre belle médiathèque ...

Yolande Petitcolin et son équipe

VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre des « rencontres avec...la nuit » vernissage des dessins d'enfants, jeux et dégustation dans la pénombre !





ASMAC

A l'ASMAC : du changement dans la continuité !

Après 26 ans de bons et généreux services, Gilbert prend sa retraite au combien méritée du poste de président de l'ASMAC. Il a œuvré sans relâche à la promotion et à la valorisation du patrimoine minier de La Croix aux Mines, toujours dans la mine, à l'espace muséographique construit en 2012, superbe réalisation qui attire chaque année un nombre important de visiteurs et qui témoigne de mille ans d'histoire des mines d'argent en Lorraine, ou sur les sentiers.

On ne sait comment vous dire merci pour le beau travail accompli sur ce site unique en Europe.

Gilbert, tous les membres de l'association, du comité, les membres de la municipalité, et moi-même mettons en œuvre tous les moyens nécessaires afin de poursuivre dans le plus humble des respects le travail déjà réalisé.

Aussi soyez assuré que vous restez notre président d'honneur. Merci Gilbert de la part de tous et longue vie à l'association.

Votre nouveau Président, Gérard, et les membres de l'association.



**Visite des mines de la Croix aux Mines
sur rendez-vous au 03/29/51/74/56
gerardmangel@orange.fr**



Jeunesse cruciminoise.

Au cours de l'année 2017, de nouveaux membres du bureau ont été élus. Merci à Liliane, Josette, Jean et Bernard pour leur dévouement au cours de toutes ces années au sein de l'association.

Le nouveau bureau est composé de Soraya THIEBAUT (présidente), Stéphane BESSONE (trésorier) et Isabelle ABRANTES (secrétaire).

Préparation du lotoween



Sortie à europa park



Sports & Loisirs.

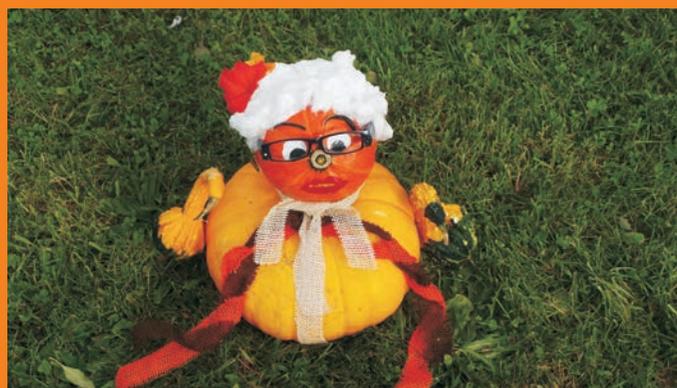
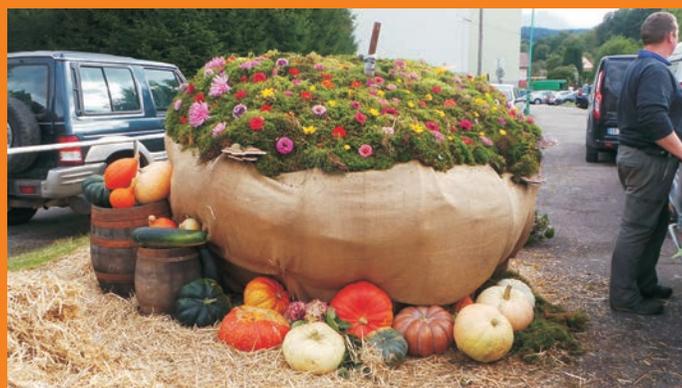
Le Samedi 22 avril avait lieu la traditionnelle chasse aux oeufs sur le terrain de foot.



Le Dimanche 14 mai dès 7 heures avait lieu le grand déballage (marché aux puces) à l'ancienne salle des fêtes et sur le parking de la Schappe.

Le Vendredi 18 Août avait lieu la soirée "tartes flambées" pour reprendre le chemin de l'école, du travail...

La 4ème édition de la Fête de la Courge fut à nouveau une superbe manifestation, grâce à tous les membres et amis de l'association, mais aussi et il ne faut pas l'oublier, à tous les habitants du village qui ont une part importante dans cette réussite.





Sports & Loisirs.

La course de caisses à savon sur les pentes des grandes gouttes.



La tournée de Saint Nicolas





Chasse - St Hubert.

Pour info, la période de chasse a commencé, le dimanche 17 septembre 2017 et se terminera le dimanche 28 janvier 2018.

Cette année notre association dite "La st Hubert" a organisé deux événements :

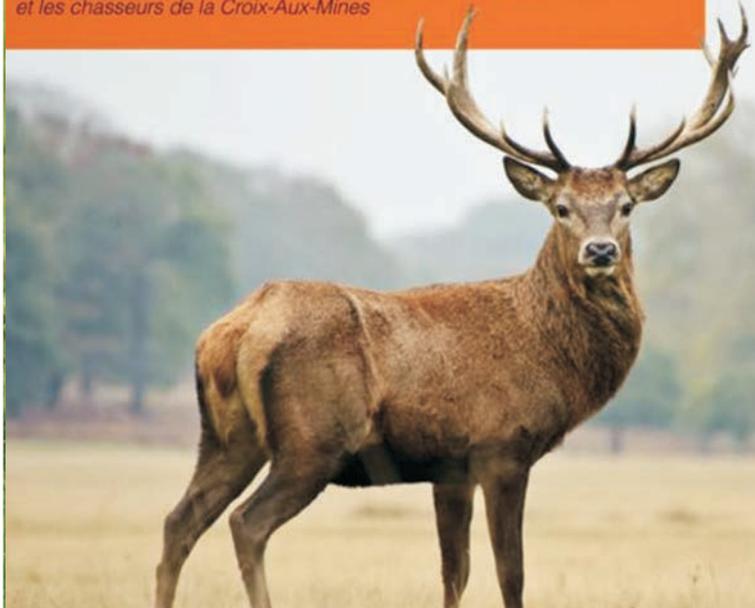
Un bal animé par DJ Variason Sonlight Evenement avec Ludovic Chopat s'est déroulé le samedi 8 avril 2017 à la salle des fêtes de la Croix aux Mines.

Une conférence sur le cerf jeudi 16 organisée dans notre salle des fêtes. Toutes les chasses du massif 11 ont été invitées. Un bon nombre de participants se sont déplacés.

CONFÉRENCE SUR LA GESTION DU CERF

Le Dr BRIOT, président de la commission grand gibier.
Donnera un exposé sur la gestion des populations de cervidés

À l'initiative de Michel Thonneller, organisé par Mr Tony Petitcolin
et les chasseurs de la Croix-Aux-Mines



Pour l'année 2018, un bal est reconduit avec le même DJ
Le samedi 14 avril 2018. Venez nombreux!

Alchemille.

avec notre animatrice: *Catherine Seeluthner*

Un atelier floral a démarré depuis octobre 2016, tous les 2ème mardi du mois dès 19h30 à la mairie de la Croix Aux Mines. A chaque séance un thème différent soit en rapport avec un événement du mois ou tout simplement sur une idée. L'objectif est de créer sa propre composition sur les conseils et la technicité d'une professionnelle fleuriste, dans une bonne ambiance.

Nous comptons déjà entre 10 et 15 personnes par atelier. Ces ateliers ont lieu uniquement sur réservation auprès de Catherine au 06 76 07 33 50.



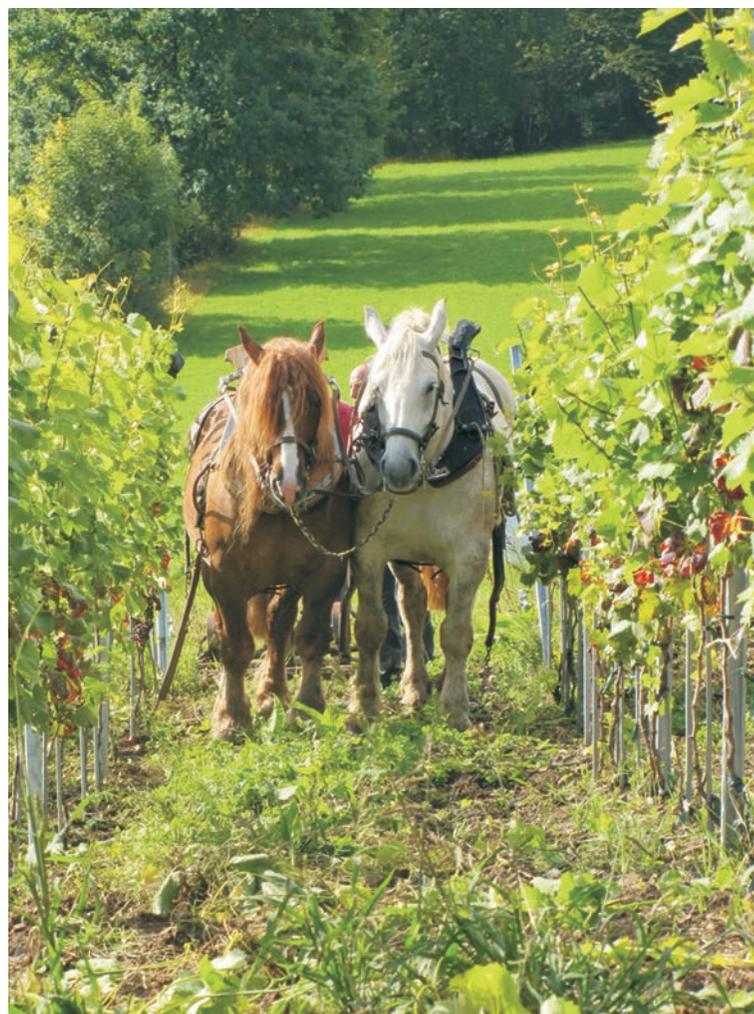
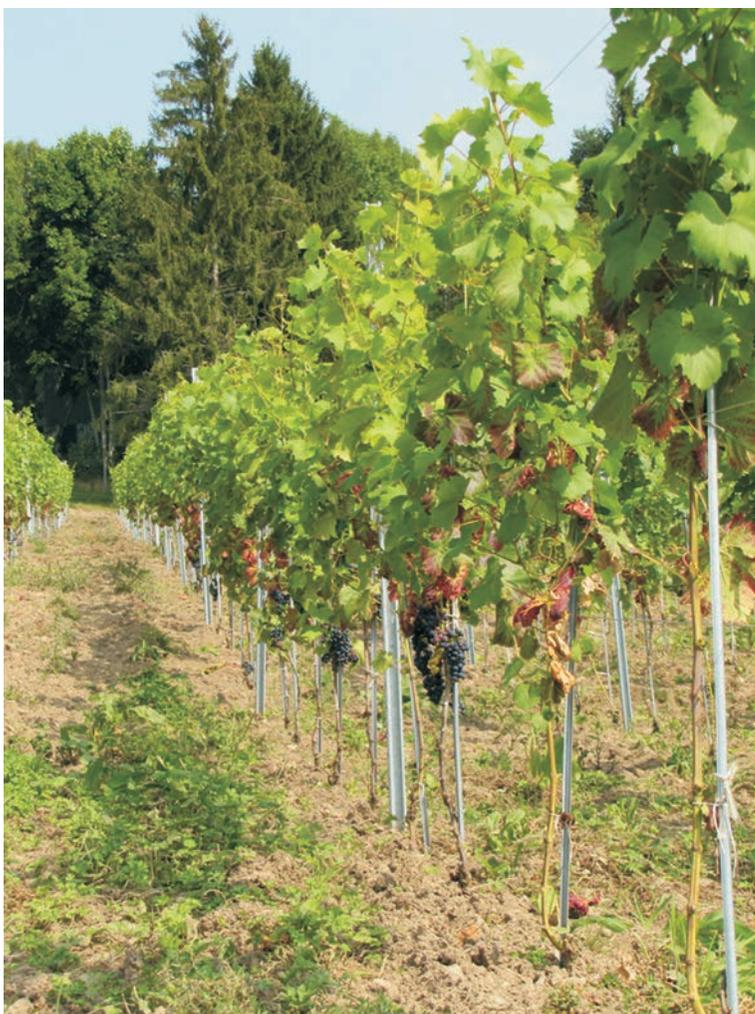
La Croix aux Vignes.

En regardant la photo (n°1), vous vous demandez peut-être pourquoi votre bulletin municipal prend soudain le chemin des versants alsaciens ? Ou serait-ce vers les Côtes de Moselle ? Ni l'un ni l'autre, nous sommes à La Croix aux Mines et nulle part ailleurs. Au lieu-dit « La Béhouille », pour être précis.

Cette vigne déjà belle et vigoureuse, est encore toute jeune : 18 mois à peine ! Mais elle prend racine dans une histoire bien plus ancienne, puisque la culture viticole existait déjà sur le site de la Béhouille entre le XVIIème et le XIXème siècles. D'après certaines sources, le terme « béhouille » désignerait même la hotte dans laquelle on transportait le raisin de la vigne au pressoir.

Il faut dire que le lieu bénéficie d'une situation propice à la vigne : situé à 600 mètres d'altitude, le site profite d'un ensoleillement maximal, d'une pente douce favorisant le drainage naturel du sol et son exposition aux vents est susceptible de limiter les maladies de la vigne liées à une trop forte humidité.

Quelques Cruciminois ont eu l'idée de recréer ce patrimoine viticole, avec le soutien et l'expérience de viticulteurs alsaciens. En 2013, ils ont commencé par la plantation de 4 cépages tests. Le cépage noir « Régent » s'est particulièrement bien adapté : il a donc été sélectionné au printemps 2015. Les choses sérieuses allaient pouvoir commencer...





La Croix aux Vignes.

Fin 2015, l'association « La Croix aux Vignes » voit le jour. Elle regroupe 33 adhérents, qui s'attellent aussitôt à la tâche pour préparer le terrain et y installer une clôture (les jeunes pousses de vigne sont un mets de choix pour la faune sauvage locale...). En parallèle, l'association lance une campagne de souscriptions : chacun peut parrainer un ou plusieurs pieds de vigne « crucivignois », moyennant une participation de 5€ par pied. Le bouche à oreille fonctionne si bien que les demandes de parrainage dépassent même nos frontières : plus de 250 souscripteurs se sont manifestés à ce jour et les parrainages sont toujours possibles.

2000 ceps de Régent ont ainsi pu être plantés au printemps 2016. Depuis lors, ils font l'objet de soins assidus : désherbage, taille, palissage... Les conseils techniques des viticulteurs alsaciens sont précieux. L'aide des chevaux est largement appréciée également ! (photo n°2)

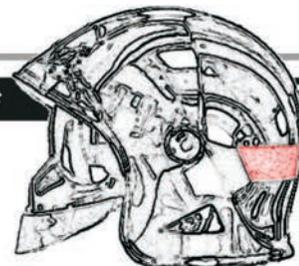
Les « Crucivignois » ne se contentent pas du raisin. Dans leur souci de diversité et d'une approche la plus naturelle possible, ils y associent les fruits du verger et le miel.



Plusieurs variétés d'arbres fruitiers ont ainsi été plantées par l'association des jeunes Cruciminois (photo n°3) et des ruches sont disposées à proximité. Pourquoi pas un jour, des haies fleuries ? Un potager ? Les idées ne manquent pas pour aménager le site et en faire un lieu d'animations et de partages, ouvert au plus grand nombre.

Et la suite ? En 2017, les oiseaux ont été les plus rapides à récolter les premières grappes... Pas question de les laisser faire en 2018 : des filets de protection éloigneront les pilleurs ! Une fête des vignes est d'ores et déjà programmée le 09 septembre 2018. Entre autres animations, l'association vous proposera de participer au pressage du raisin.

D'ici là, l'association ne manque pas d'occupations variées. En attendant la reprise des opérations d'entretien de la vigne à la fin de l'hiver, la « maison des vignes » entamera la cure de rajeunissement dont elle a amplement besoin : une nouvelle occasion pour les bénévoles d'étendre leurs champs de compétences, dans la bonne humeur !



La fin de l'année arrivant à grands pas, tous les membres de l'amicale des 4 communes tiennent à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année !

Nous vous remercions chaleureusement de votre accueil convivial et de votre sympathie toujours plus grande, lors de nos passages à l'occasion de la distribution de notre calendrier

Un grand merci également à vous tous, qui venez assister aux cérémonies patriotiques, à nos côtés et à celui des élus locaux

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine sur les différentes manifestations que nous organiserons

Sainte-Barbe 2017

La cérémonie de la Sainte-Barbe a eu lieu à Ban de Laveline avec la présence du lieutenant CLEMENT Frédéric qui représente le centre de secours de Saint dié des Vosges.



Nous félicitons les nouveaux promus :
 au grade de Caporal-Chef : MICHEL Corentin
 au grade de première classe : DA COSTA Ludivine
 au grade de première classe : MAHUT Rémi

13 Juillet 2018

L'amicale vous informe d'ores et déjà que les festivités du 13 juillet 2018 se dérouleront sur la commune de BAN DE LAVELINE. Le bal sera animé par prodavenue.

Marché de pâques

L'amicale vous donne déjà rendez-vous le dimanche 25 mars 2018 à la salle des sports de Ban de Laveline pour le 7ème marché de pâques.

Don du sang

Vous souhaitez faire une bonne action qui ne demande que peu de votre temps ?
 Effectuez un don de sang. Le site de l'établissement Français du sang est là pour répondre à toutes vos questions
[Http://www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

Intéressé(e) par l'activité de sapeur pompier ?
 Vous souhaitez des précisions ?
 N'hésitez pas à nous contacter !

PHOTOS



Jardin de Trapelune.

"Cette année, au printemps, dans le jardin de Trappelune, les sifflements des oiseaux seront tristes, la couleur des fleurs ne sera pas la couleur du bonheur et le parfum des arbres fruitiers n'aura pas l'odeur de la joie de vivre, Jean-Luc BOUL est parti subitement, espérons qu'il y a un beau jardin au paradis" extrait discours vœux du maire



LE JARDIN DE
TRAPELUNE

11, Sadey

88520 La Croix aux
Mines



LE BAECKOEFFE d'Abel.

Le Baeckoeffe est un de ces plats unique qui se suffit à lui-même. Originaire d'Alsace, c'est un plat populaire qui était mis à cuire dans le four du boulanger du village (d'où son nom). Accompagné d'une bonne salade verte vous ferez le plaisir de vos convives. Prévoyez large, en général ils en redemandent.

Boisson d'accompagnement : Vin blanc sec Riesling ou Edelzwicker.

Pour le fromage, le Munster ou le Géromée sont de rigueur.

Les viandes :

- 500 gr d'échine de porc
- 500 gr de gîte ou paleron de boeuf
- 400 gr d'épaule d'agneau ou de veau
- 1 ou 2 pieds de porc (coupés en deux)

Les légumes :

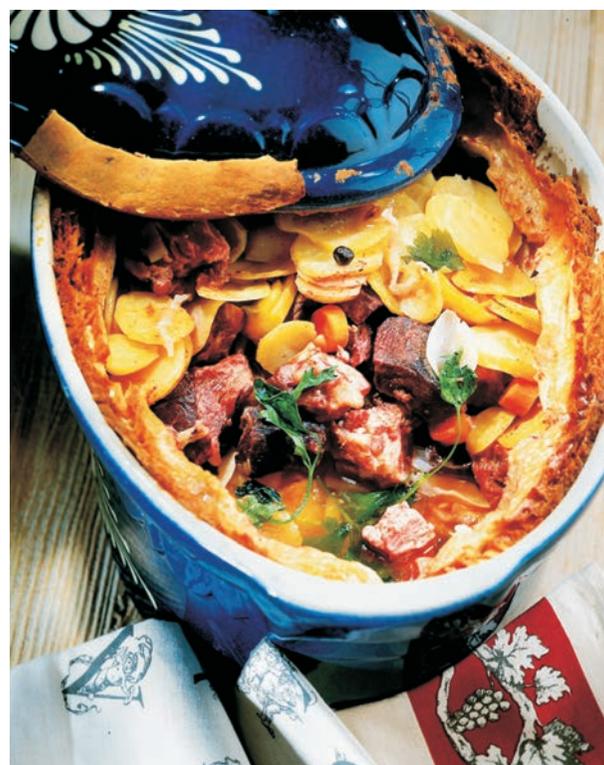
- 2 kg de pommes de terre qui tiennent à la cuisson (Bintje, charlotte).
- 300 gr d'oignons
- 1 ou 2 carottes
- (certains ajoutent des poireaux en rondelles ou des feuilles de céleri)

Assaisonnement :

- 1 bouquet garni (thym, laurier, persil)
- 3 clous de girofle
- 2 ou 3 gousses d'ail
- Sel, poivre.

Pour la marinade :

- 1 bouteille d'Edelzwicker



La Veille : Préparez les viandes et faites les mariner.

Coupez les viandes en morceaux d'environ 5 centimètres de côté.

Placez les dans un récipient assez grand, ajouter l'ail, le bouquet garni, le poivre.

Couvrez le tout de vin blanc (Edelzwicker).

Couvrez le récipient et placez le au frais jusqu'au lendemain.

Le jour même : Epluchez les pommes de terre et les oignons

Découpez les en lamelles d'environ 4 mm d'épaisseur (une mandoline est bien utile pour ce travail).

Préchauffez votre four, thermostat 5/6 (entre 150 et 180°).

Enduisez de graisse d'oie, de beurre ou saindoux votre plat à Baeckoeffe. Une cocotte en fonte fera aussi l'affaire si vous n'avez pas de plat adapté (attention à la poignée du couvercle qui va passer quatre heures au four).

Disposez une couche de rondelles de pommes de terre, une d'oignon une de viande, saler et recommencez pour terminer par les pieds de cochon et d'une couche de pommes de terre.

Passez le jus de la marinade au tamis et versez-le dans le plat. Le liquide doit affleurer la couche supérieure, sinon, ajoutez de l'eau.

Cuire au four à 180° pendant 4 heures.

(Vous pouvez remettre un peu d'eau chaude en cours de cuisson si le niveau de liquide est trop bas).

Bon appétit.

Histoire d'une clef!

A Jean Yves et son conseil municipal.

Autrefois, une clef de l'Eglise était remise au maire du pays. Ce fût le cas pour Mr Lucien Cleuvenot, maire de La Croix-aux-Mines. Il a conservé cette clef et elle était chez son fils à Nancy. Tous étant décédés, les héritiers étaient des cousins, dont notre ami Alain Evrat de Mirecourt (arrière neveu de Lucien Cleuvenot) qui la possédait.

Ce 14 Juillet 2016, nous avons invité notre ami Alain qui nous a fait la surprise d'apporter la clef de l'Eglise.

Bien d'accord avec lui, nous sommes heureux de la remettre, comme il se doit, à la municipalité de La Croix.

Bien à vous tous.

Jean et Anne-Marie Spiry



Calendriers MANIFESTATIONS



Samedi 17 Février: Concours de belote

Organisé par l'association Sports & Loisirs, à la salle polyvalente

Samedi 14 Avril: Bal

Organisé par les chasseurs, à la salle polyvalente

Dimanche 6 Mai: Marche des mineurs

Organisé par l'association Sports & Loisirs, Départ ancienne salle des fêtes

Nouveau

Dimanche 17 Juin: Barbecue pour les aînés

Organisé par le CCAS, repas pour les aînés de la commune à la salle polyvalente

Samedi 18 Août: Soirée tartes flambées

Organisée par l'association Sports & Loisirs, à l'ancienne salle des fêtes

Dimanche 9 septembre: Fête de la vigne

Organisée par l'association la croix-aux-vignes

Nouveau

Dimanche 7 Octobre: Course de caisses à savon

Organisée par l'association Sports et Loisirs

Dimanche 28 octobre: Repas dansant - choucroute

Organisé par le club saint-nicolas, à la salle polyvalente

Dimanche 4 novembre: Lotoween

Organisé par la jeunesse cruciminoise, restauration, buvette, à la salle polyvalente

Dimanche 11 novembre: Exposition 1918 -2018

Organisée par la municipalité à la salle polyvalente

Dimanche 2 décembre: Repas des Aînés

Organisé par la municipalité et le CCAS, repas pour les aînés de la commune à la salle polyvalente

Samedi 8 Décembre: Saint-Nicolas

Organisé par l'association Sports et Loisirs

Décembre: Marché de Noël

Organisé par l'amicale des sapeurs pompiers

Nouveau



LES MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

Vous recherchez un accompagnement de proximité grand public pour vos démarches administratives et vos démarches en ligne de la vie quotidienne ?

L'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a la réponse. Les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont créées pour apporter

en un lieu unique un accompagnement de proximité aux habitants (particuliers ou professionnels) de tous les territoires, en particulier en zones rurales et périurbaines. Dans chaque MSAP, des agents formés par les opérateurs partenaires se tiennent à la disposition pour informer, conseiller, guider. Des intervenants apportent leur concours aux MSAP dont le rôle d'accueil est primordial.

Ban-de-Laveline

17 rue du 11-Novembre 88520 Ban-de-Laveline Tél. : 03 29 56 17 41

msap.bandelaveline@gmail.com

Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

samedi de 10 h à 12 h

PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements en respectant les indications notées sur le produit.



3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas directement sur le sol.

À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit fauiliée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. N'essaie pas de l'enlever tout seul !

Actualités
www.lacroixauxmines.net

